

MAIRIE DE PRESENTEVILLERS 25550

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 16 JUIN 2014

Etaients présents :

Mesdames CAVALLIN Adeline, FOUCAULT Isabelle, LAURENT Rachel, SALINIER Marie-José, TAILLARD Isabelle,

Messieurs LALLEMANT Patrice, MATHIEU Philippe, POSTY Alain, PROST Jean-Michel.

Etaients absents excusés :

Madame JOURDET Alexandra, qui donne procuration à Monsieur MATHIEU Philippe.

Monsieur FENAUX Eric.

Secrétaire de Séance : Rachel LAURENT.

Approbation du dernier CR du conseil du 17 avril 2014

Le CR est approuvé à l'unanimité

Programme des travaux ONF

Comme chaque année l'ONF propose des travaux sylvicoles :

Lieu d'intervention	Libellé travaux	Coût
Parcelle 5 - 6 - 7	Peignage de la ronce par projection mécanique	1589,81 €
Parcelle 21	Ouverture de cloisonnement	860,70 €
Parcelle 22	Maintenance cloisonnement	373,89 €

La commission forêt réunie le 11 juin en présence de l'agent ONF M. CART -LAMY propose de retenir les travaux concernant les parcelles 21 et 22.

M. le Maire propose de suivre l'avis de la commission.

Vote pour à l'unanimité.

Offre de prix marquage au sol de la commune

Afin de remettre à neuf la signalisation horizontale (passages cloutés, bandes blanches, bandes stops, délimitations de zones de stationnement,...) dans les rues du village, 3 entreprises ont été consultées (T1, AXIMUM et SIGNATURE) selon un même cahier des charges, avec un délai d'exécution au plus tard en septembre.

Deux entreprises ont répondu :

T1
2 660 € H.T.

Aximum
3 056 € H.T.

Monsieur le Maire propose que nous retenions l'entreprise T1.

Vote pour à l'unanimité.

Dénomination des rues du lotissement « les plateaux du Haut »

Proposition est faite de dénommer les 4 rues de la façon suivante (plan joint) :

- Rue du Souvenir
- Rue sous la Roche
- Impasse des Chênes
- Rue des Plateaux du Haut

Vote pour à l'unanimité

Lotissement « les Plateaux du Haut » Vente de Parcelles

Par délibération du 22 mai 2013, le Conseil Municipal a fixé le montant des parcelles au tarif de :

- 73 €/m² H.T. pour le bâti,

A ce montant s'ajoute la TVA sur marge, ce qui conduit à un prix TTC de 83,98 € /m², montant validé par Monsieur le Percepteur.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer les documents de vente pour les 2 parcelles qui ont fait l'objet d'une promesse de vente :

LOT 10	7,55 ares
LOT 15	6,31 ares

Vote pour à l'unanimité

Décision modificative budget communal

Une personne, qui avait récemment acquis une concession au cimetière, souhaite revenir sur sa décision.

Nous devons ajouter 50 € au compte 673 (titre annulé).

Pour équilibrer le budget, nous devons également enlever 50 € au compte 60632 (fournitures petits équipements).

Vote pour à l'unanimité

Demandes de subventions diverses

Tennis de Sainte-Marie :

Lors du dernier conseil, nous avons évoqué la demande de subvention du tennis Club de Ste Maire et devons vérifier le nombre de personnes résidant Présentevillers faisant partie de ce club. Après enquête, une seule personne est concernée,

Refus à l'unanimité

PEP 25 :

Refus à l'unanimité

Les Amis de l'hôpital :

Refus à l'unanimité

Association sportive de Présentevillers :

A l'initiative de la Fédération Française de Football, le District Football Belfort Montbéliard en association avec l'Association Sportive Présentevillers Sainte-Marie a organisé le 06 juin 2014 une journée Foot à l'Ecole Primaire.

L'ASPM nous sollicite pour une subvention exceptionnelle.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil d'accorder une subvention.

6 voix contre : FOUCAULT Isabelle, LALLEMANT Patrice, LAURENT Rachel
PROST Jean-Michel, SALINIER Marie-José, TAILLARD Isabelle

1 abstention : POSTY Alain,

3 voix pour : CAVALLIN Adeline, JOURDET Alexandra, MATHIEU Philippe,

Subvention refusée.

Randonneurs de la Vallée du Rupt :

Demande de subvention pour l'entretien du balisage, des sentiers.

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 75 €.

2 voix contre : FOUCAULT Isabelle, TAILLARD Isabelle,

2 abstentions : PROST Jean-Michel, LALLEMANT Patrice,

6 voix pour : CAVALLIN Adeline, JOURDET Alexandra, LAURENT Rachel, MATHIEU Philippe,
POSTY Alain, SALINIER Marie-José.

Subvention accordée.

Questions et informations diverses

- Lecture par Monsieur Le Maire d'un courrier nous informant que dans le cadre de la « Réforme sur la justice du 21^e siècle » il est prévu la création d'un tribunal unique appelé Tribunal de Première Instance (TPI) au sein de chaque département.

Dès lors, le maintien du Tribunal de Grande Instance de Montbéliard, tel qu'il existe à ce jour, est menacé.

- Le tableau des commissions est joint au présent compte-rendu.

Fait à Présentevillers, le 17 juin 2014
La secrétaire de Séance,
Rachel LAURENT